

Cécile
01400 SANDRANS

Madame,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion public n° 22 du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 4 Avril 2016 à 19H30
A la mairie

Veillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Bernard OLLAGNIER

Ordre du jour :

a / Approbation du compte rendu n° 21 du 1 Février 2016

b / Délibération

1-Approbation des comptes administratifs 2015

- Budget Aire de Loisirs
- Budget Assainissement
- Budget Communal
- Budget CCAS

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur l'approbation des comptes administratifs 2015, des budgets cités ci-dessus.

2-Approbation des comptes de gestion

- Budget Aire de Loisirs
- Budget Assainissement
- Budget Communal
- Budget CCAS

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur l'approbation des comptes de gestion 2015 des budgets cités ci-dessus.

3-Affectation des résultats

- Budget Aire de Loisirs
- Budget Assainissement
- Budget Communal
- Budget CCAS (mail de Monsieur Mariotti)

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur l'affectation des résultats 2015 des budgets cités ci-dessus.

4-Vote des budget primitifs 2016

- Budget Aire de Loisirs
- Budget Assainissement
- Budget Communal

Les Conseillers Municipaux sont appelés à voter les différents budgets primitifs 2016, cités ci-dessus.

5-Affectation de résultat 2016 du budget assainissement

Un excédent étant budgétisé sur le budget assainissement 2016, une affectation de résultat sur le budget communal est proposée, en raison d'un besoin de financement sur les dépenses d'investissement communal.

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur cette affectation de résultat du budget assainissement sur le budget communal.

6-Taux d'imposition 2016

N°1259, Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016. Une hausse de 3 % environs est proposée par la commission finance.

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016

7-Vote des subventions

- ADMR proposée 220 €
- Cantine/garderie proposée 3200 €
- Comités de fêtes proposée 305 €
- Loisirs et rencontres proposée 305 €
- Sou des écoles proposée 530 € (53 enfants x 10 €)
- Coopératives scolaires 1500 € (classe découverte)

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur ces subventions pour 2016.

8-Rénovation de l'appartement du Presbytère

Suite à la réception d'un courrier de la communauté de communes Chalaronne Centre, informant des modalités d'attribution d'un fonds de concours pour l'investissement, une inscription sur le budget 2016 de la rénovation de l'appartement du presbytère est proposée.

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur l'inscription de la rénovation de l'appartement du presbytère au budget 2016.

9-Convention de mise à disposition du personnel

Suite au remplacement de Madame Fillardet par Madame Clerc, le lundi 25 Janvier à la cantine, une refacturation des heures doit être faite à la cantine. Le CDG (centre de gestion) nous demande de mettre en place une convention de mise à disposition d'un agent territorial auprès d'une autre entité. Les modalités de cette mise à disposition sont les suivantes :

- collectivité d'origine : La commune de Sandrans
- collectivité d'accueil : l'association cantine/garderie de Sandrans
- agents concernés : Madame Clerc et Madame Bidard
- période : 1 an renouvelable
- à raison de : remplacement à titre exceptionnel du personnel absent
- fonction : cantinière

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur les modalités de cette mise à disposition et à autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

10-Indemnités de fonction d'adjoint au maire

A compter du 1^{er} Janvier 2016, la loi n°2015-366 du 31 mars 2015, prévoit que les maires bénéficient automatiquement, sans délibération du taux maximal de l'indice 1015, soit 31 %. Actuellement fixé à 7.5 % de l'indice 1015, une modification des indemnités d'adjoints au maire est proposée jusqu'à 8.25 %, taux maximal autorisé.

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur la modification des indemnités de fonction d'adjoint au maire.

11-Recomposition du conseil communautaire Chalaronne Centre

Suite au mail de Madame Cathy Schoenstein, directrice des services à la CC Chalaronne Centre, une approbation de la recomposition du conseil communautaire Chalaronne Centre est demandée ainsi que l'autorisation de Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur cette recomposition du conseil communautaire Chalaronne Centre et autoriser Monsieur le Maire à signer tout document.

12-Redevance assainissement

Une nouvelle tarification de la redevance assainissement peut être applicable au 1 septembre 2016. Le montant proposé par la commission finance est de 2 € au lieu de 2.65 € actuellement.

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur le montant de la redevance assainissement ainsi que la date d'application.

13-Football Club Dombes Bresse.

Courrier du Football club Dombes Bresse demandant une participation financière afin de gérer au mieux leur club.

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur cette demande de subvention.

14-Tarification de la salle des fêtes

Suite à la demande du CLAS (comité local d'action social) pour louer la salle des fêtes une journée, une tarification journalière est à fixer. Un tarif de 100 € est proposé.

Les Conseillers Municipaux sont appelés à se prononcer sur un tarif journalier pour la location de la salle des fêtes.

d/ Questions diverses et informations

- **Les attelages de la Dombes:** Courrier de Monsieur Druguet demandant l'autorisation d'effectuer l'entretien du Chemin des Archinères.
- **Devis Garage GALLAND :** Devis concernant des réparations sur le camion Renault pour un montant de 1462.24 €
- **PNR Dombes :** Courrier de Monsieur Laurent WAUQUIEZ, président de région, demandant un avis sur le projet de parc naturel régional de la Dombes. Mail de Monsieur Michel RAYMOND, président de l'association pour la création du PNR de la Dombes.
- **Contrat de travail :** Renouvellement du contrat de travail de Madame Estelle CLERC qui prend fin au 1/09/2016
- **Contrat de travail :** Renouvellement du contrat de travail de Madame Cécile CHABOT qui prend fin le 09/04/2016, sous le statut de stagiaire.
- **Redevance forfaitaire relative à l'assainissement non collectif :** Courrier de la communauté de communes Chalaronne Centre indiquant une nouvelle tarification de la redevance forfaitaire relative à l'assainissement non collectif fixé à 24 € par an et par usager.
- **Permis de construire SCCV du Bourg :** Arrêté accordant un permis de construire pour SCCV du Bourg
- **Eglise Saint Priest :** Le DRAC Rhône-Alpes nous informe de son rapport de visite sur l'état sanitaire de l'Eglise en date du 9/02/2016.
- **Camping :** Courrier de Monsieur Michel Denis et Madame FONGY Nicole pour postuler à la gestion du camping
- **ERDF :** Courrier d'ERDF concernant les compteurs » Linky »
- **Radars pédagogiques et journaux électroniques :** Offre commerciale de la société Elancité pour des radars pédagogiques et des journaux électroniques.